

Enedis s'associe à l'entreprise à but d'emploi ZouVaï en faveur des personnes privées durablement d'emploi



L'entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité <u>Enedis</u> et l'entreprise à but d'emploi (EBE) <u>ZouVaï</u>, située à Apt et créée dans le cadre de l'expérimentation '<u>Territoire zéro chômeur de longue durée</u>' du Pays d'Apt, viennent de signer une convention de partenariat pour une durée d'un an. Celle-ci a pour vise à favoriser l'insertion et l'inclusion des personnes qui ont été durablement privées d'emploi.



La convention liste plusieurs points : le remplacement ou la réparation de portes de coffrets par l'EBE, la professionnalisation par Enedis des salariés de l'EBE pour ces réparations ou changements de portes de coffrets en vue de satisfaire les exigences en matière de sécurité et de respect de l'environnement, ainsi que la facilitation par Enedis de la mise en place de visites à caractère industriel souhaitées par l'EBE ZouVaï dans le cadre du projet pédagogique de découverte des métiers.

A travers ce partenariat, l'entreprise à but d'emploi ZouVaï, Enedis soutient l'emploi indirect des personnes éloignées de l'emploi, et Enedis confirme son engagement à promouvoir dans ses activités les principes de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Lire également : 'Pays d'Apt : opération 'Territoire zéro chômeur', quel bilan 6 mois après ?'

V.A.

Pays d'Apt : opération 'Territoire zéro chômeur', quel bilan 6 mois après ?







L'expérimentation <u>'Territoire zéro chômeur de longue durée'</u> (TZCLD) est née en octobre dernier en Pays d'Apt Luberon. Trois communes sont concernées : Apt, Saint-Saturnin-lès-Apt, et Gargas. Il y a quelques semaines, les acteurs du projet sur le territoire se sont réunis pour dresser un premier bilan.

Le projet 'Territoire zéro chômeur de longue durée' s'appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » En Pays d'Apt, l'expérimentation était à l'origine une initiative citoyenne. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la <u>communauté de communes Pays d'Apt Luberon</u>, qui a obtenu l'habilitation en juillet 2022 et a débuté l'expérimentation en octobre 2022.

<u>Lire également : « (Vidéo) On en rêvait, ils l'expérimenteront très bientôt : Territoires zéro chômeur de longue durée »</u>

L'un des premiers objectifs du Pays d'Apt était de pouvoir resociabiliser les personnes privées durablement d'emploi et les réintégrer au sein du marché de l'emploi. « Pour l'instant, nous sommes assez satisfaits sur ce point-là », affirme Patrick Merle, président du Comité local de l'emploi et vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique. Au cours des cinq prochaines années, l'objectif est d'orienter 300 personnes vers les entreprises à but d'emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d'autres sorties positives.

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025



De gauche à droite : Laurent Garcia (chef de projet), <u>Frédéric Sacco</u> (adjoint à la mairie d'Apt en charge des finances et grands projets), Patrick Merle (président du Comité local de l'emploi et vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique), Alain Poiret (président de l'association Zou Vaï), et Jean-Pierre Fabre (président de l'association EnSèn!)

Un projet rythmé par des bénévoles

Le projet TZCLD, en plus d'être grandement soutenu par les élus du Pays d'Apt, obtient également le soutien et l'implication de plusieurs partenaires comme les associations EnSèn! et Zou Vaï, ou encore <u>la Fondation des trois cyprès</u>. La première travaille notamment sur l'intégration des personnes privées durablement d'emploi à travers des réunions d'informations, tandis que la deuxième est porteuse de l'EBE. Les objectifs sont donc de pérenniser les entreprises à but d'emploi, sans créer de concurrence avec les entreprises du territoire, et de fournir des emplois avec une situation satisfaisante.

Aujourd'hui, 15 bénévoles travaillent sur le côté pratique de l'expérimentation, c'est-à-dire sur les activités exercées au sein de l'EBE. Tandis que 14 autres bénévoles expérimentés, la plupart à la retraite, se chargent des entretiens individuels avec les personnes privées durablement d'emploi, des réunions d'informations, etc. Ces bénévoles-là sont plus orientés sur le côté humain de l'expérimentation.



De 28 à presque 50 salariés

Lors de la mise en route de l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt, 28 personnes sont devenues salariées de <u>l'entreprise à but d'emploi Zou Vaï</u>. L'EBE comptait également 4 encadrants. Au 1er mars 2023, elle comptabilise 47 salariés conventionnés et 6 personnes encadrantes. 23 de ces salariés sont des hommes et 24 sont des femmes. 33 d'entre eux viennent d'Apt, 8 de Gargas et 6 de saint-Saturnin-lès-Apt. 18 travaillent à temps plein et 29 à temps partiel. La moyenne d'âge est de 52 ans, 12 n'ont pas le permis de conduire et 53% ont la reconnaissance qualité de travailleur handicapé (RQTH).

D'octobre à mars, le taux d'absentéisme moyen a été de 6%, avec des absences toujours justifiées. D'ici mai prochain, l'EBE espère embaucher 9 nouveaux salariés dont 1 encadrant. D'ici la fin 2023, 80 nouveaux salariés sont envisagés, dont 64 à temps plein. « L'objectif premier d'ici la fin de l'année est surtout d'assurer la durabilité des emplois déjà en place et la qualité économique du système », ajoute Alain Poiret, président de l'association Zou Vaï.

Des profils différents pour diverses activités

L'EBE embauche aussi bien des hommes que des femmes, tous et toutes ayant différents parcours. Avant leur entrée à l'EBE, certains avaient pour revenus les allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE), les revenus de solidarité active (RSA), les allocation aux adultes handicapées (AAH), d'autres étaient sans ressources. En ce qui concerne le niveau d'étude, certains n'ont aucun diplôme tandis que d'autres ont un Bac+5. Le taux de chômage des salariés de l'EBE est de 4 ans en moyenne.

Au sein de l'EBE, les salariés sont répartis dans trois pôles différents. Le pôle Agricole comprend le maraîchage et le compost, avec la collecte de déchets verts et de bio-déchets, et la production de compost et de lombricompost. Le pôle Création/Services propose des ateliers tissus, des prestations de services pour les particuliers, les entreprises et les collectivités, mais aussi un atelier upcycling. Le pôle Bâtiment/Transition, quant à lui, comprend le démantèlement des ouvrants, le sablage et décapage, mais aussi un atelier bois. À ce jour, il n'y a pas de retour financier de l'activité Zou Vaï qui fonctionne grâce aux fonds de l'État et du Département de Vaucluse. Deux contrats ont été financés pour de la taille de vigne et du débroussaillage, un troisième contrat plus conséquent devrait voir le jour avec <u>Enedis</u>.